



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Fermé le 24 avril après-midi

Téléphone : 03.22.43.26.16

Télécopie : 03.22.43.51.55

www.ville-poulainville.fr

Messageries :

m.caridroit@amiens-metropole.com

blandurel@ville-poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

-Lundi au vendredi de 11 h à 15h

-Samedi de 10h30 à 12h

Editorial	1
Réunion de conseil municipal du 06 avril 2018.	2 à 4
La vie municipale et associative. Infos diverses	5 à 9

EDITO

Un budget volontariste sans hausse d'impôts pour les Poulainvillois.

Dans l'activité municipale, Avril, avec le vote du budget est le mois des finances. Comme vous le constaterez dans les pages suivantes, malgré la baisse de certaines dotations, les ressources globales se maintiennent. Les efforts menés dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de maintenir un haut niveau de capacité d'autofinancement sans augmenter les taux d'imposition.

Avec la construction du lotissement de la rue de Coisy, la commune doit se préparer à l'accueil de nouveaux Poulainvillois. C'est pourquoi la priorité est donnée en 2018 à l'extension du Groupe Scolaire (deux classes, salle des sports, salle de repos, aménagement des accès ...). Mais d'autres projets sont également programmés : la mise en conformité de l'accès du cimetière pour les personnes à mobilité réduite, la mise en place d'un panneau d'informations, la révision de la signalétique directionnelle dans la commune, la réfection de voiries dégradées, l'acquisition de matériels comme la balayeuse.

Notre priorité est de fournir sécurité, confort et cadre de vie agréable à tous les Poulainvillois. Si le conseil municipal est l'élément moteur, les associations, les employés municipaux et vous-mêmes les Poulainvillois accompagnez largement le Bien Vivre Ensemble.

Ainsi, à travers la lecture de ce Poulainvillois, vous pouvez mesurer l'ensemble des activités menées à Poulainville.

Je terminerai cet édito par une phrase de Victor Hugo "Le seul temps vraiment perdu est celui que l'on passe à regretter les occasions manquées".

A Poulainville, je suis convaincu que nous ne manquerons pas ces occasions.

Le Maire

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06 AVRIL 2018

Convention relative au projet d'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques sur un terrain privé.

Une convention avec la FDE relative à la mise en place d'infrastructure de recharge de véhicules électriques sur un domaine privé doit être établie. Ce transfert de compétence présente un intérêt pour la commune pour cette mise en place. Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette convention passée avec la FDE 80 afin de financer la borne et l'occupation du domaine mis à disposition sur un domaine privé, en l'occurrence le futur hôtel sur la RN 25.

Rétrocession des voiries - Convention avec BDL

La société BDL Promotion va réaliser une opération de 26 lots et de 5 ilots, en 2^{ème} phase, dans le cadre d'un permis d'aménager rue de Coisy.

Cette opération sera desservie par un ensemble de voiries (chaussée, parkings, trottoirs) et d'équipements (eau potable, eaux pluviales, électricité, téléphone...). Elle comprendra également des espaces verts communs aux habitants de la résidence. Afin de ne pas laisser à la charge des futurs habitants de cette résidence la gestion de cet ensemble, la commune a décidé de reprendre l'ensemble des voies, espaces verts, réseaux et équipements en gestion et propriété.

Reprise de voirie au lotissement "les Tilleuls"

Des propriétaires du lotissement souhaitent le transfert des parties communes (voirie, réseaux, éclairage, etc) dans le domaine public. Ce projet est soumis à une enquête publique prescrite par le code de l'urbanisme. L'accord de principe est voté à l'unanimité.

Création d'un poste d'ATSEM et modification du tableau des effectifs

Un agent ayant réussi le concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles pourra faire partie des effectifs de la collectivité. A cet effet, le poste doit être créé et ainsi le tableau des effectifs en sera modifié.

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

La création de cheminements accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) répond à l'engagement de mise en conformité. La commune demande une aide au titre de la DSIL. Le Maire est autorisé à solliciter l'aide de l'Etat afin d'obtenir une subvention.

Approbation du Compte de Gestion 2017

Après lecture du compte de gestion 2017, celui-ci est voté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2017

Madame DOMONT Monique est nommée Présidente pour le vote du compte administratif. Monsieur le Maire est sorti afin que l'assemblée délibère. Après délibération, le compte administratif 2017 est voté à l'unanimité.

BUDGET COMMUNAL 2017 RÉALISÉ

POULAINVILLE - BUDGET COMMUNAL 2017 REALISE

TOTAL RECETTES (1)
1 304 962 €

Autres produits dont revenus immeubles	36 531 €
Dotations et participations	83 115 €
Produits financiers: 3 €	
Produits exceptionnels	1 139 €
Impôts et taxes	1 095 003 €
dont	
- Taxes foncières et habitation	
- Taxes sur pylônes	
Produits de services	62 129 €
dont red serv pécuniaire	
Atténuation de charges	27 042 €
dont remboursement salaires	

TOTAL DEPENSES
868 361 €

Opérations ordre entre sections	30 146 €
Charges financières: 3721 €	
Charges exceptionnelles: 2 707 €	
Autres charges courantes	82 492 €
dont indem élus	
Atténuation de produits: 3049 €	
Charges de personnel	315 297 €
dont	
- Salaires	
- Charges sociales	
Charges générales	430 149 €
dont:	
- Energie	
- Alimentation	
- Petit équipement	
- Prestations de service	
- Entretien bâtiments	

FONCTIONNEMENT

(1) Excédent de fonctionnement reporté de 2016: 1 784 046 €

TOTAL DEPENSES
798 313 €

Remboursement emprunts	77 743 €
Fonds de concours	161 276 €
Opérations patrimoniales	1 680 €
Immo incorporelles	5 479 €
Immo corporelles	384 463 €
- Terrains nus	
- Electrification	
- Matériel - mobilier	
- Installations générales	
Immobilisations en cours	167 671 €
dont	
- constructions et installations	

INVESTISSEMENT

(2) solde d'exécution positif reporté de 2016: 648 443 €

TOTAL RECETTES (2)
350 701 €

Emprunts et dettes assimilés	500 €
Sub d'investissements	204 293 €
Amort immo 30 146 €	
Immo incorporelles 1680 €	
Dotations fonds divers	114 081 €

Affectation de résultats de 2017 sur 2018

Voté à l'unanimité.

Subventions aux Associations et aux forains

Comme l'année dernière, une subvention de 700€ est accordée aux Associations (Yoga—Les P'tits Sportifs—Club Country—Association des Parents d'Elèves—Association des Anciens Combattants—Association Sportive de Poulainville—et 1000€ à "Poulainville Bougeons Ensemble".

Une subvention exceptionnelle est accordée à l'association "Le Poulailier" de 1000€, l'Amiens Sport Cycliste 350€ et une subvention de 100 € à 200 € par manège pour les forains lors de la fête du village. Voté.

Vote des trois taxes

Le taux des taxes de l'année 2017 est maintenu. Voté à l'unanimité.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Comme chaque année, selon les sources de l'INSEE, une augmentation est possible pour l'année suivante. Pour 2019, le taux serait de +1.2%. Voté.

Vote du Budget Primitif 2018

Le Budget Primitif 2018 est voté à l'unanimité.

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MATERNELLE LE LUNDI 14 MAI DE 9 H À 11 H.

Les inscriptions pour les maternelles peuvent déjà se faire en mairie. Merci de passer aux heures d'ouverture du secrétariat muni du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille.

"CHANTEFLEURS ET CHANTEFABLES"

POULAINVILLE 02 JUIN 15 H

BIBLIOTHEQUE ULYSSE

**BOÎTE À LIRE**

Inauguration le mercredi 09 mai à 14 H 30 devant la Mairie.

La boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres et des revues gratuitement avec le concours de Poulainville, Amiens-Métropole en partenariat avec le Fonds DECITRE.

ARMISTICE DU 8 MAI

Mardi 08 mai 2018 à 11 h : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle des Associations.

PRIX CYCLISTE DE POULAINVILLE : Nouvelle édition

Dimanche 20 mai 2018 , rendez-vous aux supporters.

Le prix de Poulainville, organisé avec "Amiens-Sport-Cycliste" et ouvert aux licenciés UFOLEP se déroulera en 2 courses le dimanche après-midi : une pour les grands sportifs (départ à 14 h 00) et l'autre pour la 3ème catégorie (16 h 00). Après le départ de la Place de la Mairie, la course empruntera le circuit en direction de la rue et du chemin de Beauquesne, le chemin de Perriot et enfin le chemin et la rue de Coisy. Au total, ce seront 53 km ou 65 km qui seront parcourus par les coureurs, selon la catégorie. La circulation dans Poulainville sera donc perturbée de 13h à 18h30. Les automobilistes pourront néanmoins circuler dans le sens de la course. Merci de votre compréhension.



FÊTE DES MÈRES : les mamans invitées

C'est maintenant une tradition dans notre commune, les mamans de Poulainville seront à l'honneur le **Dimanche 27 mai**. Un petit déjeuner leur sera offert et servi par l'équipe municipale à la **cantine scolaire** à partir de 8 h 45 et jusque 10 h. Pour une bonne organisation, merci de retourner en mairie le coupon-réponse se trouvant en dernière page, ou de vous inscrire au secrétariat 03.22.43.26.16 avant le 18 mai.



ATELIER INFORMATIQUE

- Les activités sont accessibles gratuitement aux habitants du 03 avril au 29 juin.
- 4 plages horaires sont proposées pour mieux répondre à vos disponibilités.

Initiation Informatique
Médiathèque de Poulainville
(à côté de la Mairie)

Leboncoin

Le mardi et le jeudi de 14h à 16h
Le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 16h30

Ouvert et gratuit pour les habitants de Poulainville et aux extérieurs du 3 Avril au 29 juin 2018

Renseignements et Inscriptions :

HOLLEVILLE Aurélien
06.40.17.80.88
aurelien.holleville@ufcv.fr

ufcv

Commune de POULAINVILLE

FÊTE LOCALE - RÈDERIE Samedi 09 et dimanche 10 juin 2018 :**Réservez votre week-end !****ATTENTION : MODIFICATION DES HORAIRES HABITUELS**

✓ La rèderie se tiendra le Samedi 09 Juin de 08 h à 18 h face au Monument aux morts et dans la rue de Coisy. Les réservations se font par 3 m au tarif de 5 € les 3 m, avec un maximum de 9 m. Dès à présent, vous pouvez réserver votre emplacement à la mairie.

Pour les règlements en espèces, des permanences sont organisées en mairie les samedis 19 mai et 26 mai de 10h à 12 h. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat au 03.22.43.26.16.

Une buvette et une restauration seront organisées sur place. Un feu d'artifice clôturera la journée du samedi.

✓ Des manèges enfantins seront installés le samedi, le dimanche et le lundi.

✓ Une Course Solidaire est organisée le 10 juin, par l'Association Sportive de Poulainville contre la Sclérose Tubéreuse de Bourneville. Cette année, 4 courses seront proposées :

- 400 m pour les 4-6 ans
- 1.3 km pour les 7-9 ans.
- Relais sur 2 km pour les 10/13 ans
- Relais sur 4 km pour +14 ans et adultes.

✓ Le lundi 11 juin, des tours de manège seront proposés gratuitement pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire.



LA VIE ASSOCIATIVE

√ L'association "POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE" vous présente ses prochaines activités :

Samedi 14 avril à 14 h 30 à la salle des associations :

"TOUT SAVOIR SUR LES ORCHIDÉES"

Avec le concours de Mr Reymann qui vous expliquera comment les entretenir, leur reproduction ...



Samedi 28 avril "EXPOSITION NAPOLÉON" à ARRAS, en co-voiturage.

Prix adhérent : 15€ - non adhérent : 20 €. Déjeuner libre

Point de rassemblement : MAIRIE Place du 8 mai à 8H30 pour un départ à 9 H.

Inscriptions auprès de : - associationpbe80260@outlook.fr

A.Sophie BAHEUX : 06.45.95.64.79

J.Marc DURVAUX : 06.12.95.19.74

√ "L'ASSOCIATION SPORTIVE DE POULAINVILLE" VOUS PRÉSENTE SON GALA

L'Association Sportive Poulainvilloise
présente

CHAMBOULE-TOUT

Salle des Fêtes
de Poulainville

Samedi 26 mai 2018
à 20h00

Tarif : 5€ (gratuit -12 ans) Attention : Places limitées

Les entrées du gala seront vendues pendant les cours de danse aux dates suivantes :
17 et 18 avril 2018 - 15 et 16 mai 2018 - 22 et 23 mai 2018



rue du Donjon 80260 Poulainville cantabile.music@hotmail.fr

**CONCERT DES ELEVES
DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE POULAINVILLE**

Dimanche 15 AVRIL 2018

16h00

Salle des fêtes de POULAINVILLE

Entrée libre

programme/tombola 2 euros

lot: bon FNAC de 30 euros

INFORMATIONS DIVERSES

LE CHÈQUE ÉNERGIE : nouvel outil de lutte contre la précarité énergétique.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Avec ce nouveau dispositif solidaire, simple et juste, l'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie et ainsi lutter contre la précarité énergétique. Ce chèque permet de régler tous les types de dépenses d'énergie.

Pour toute question vous pouvez consulter le site national dédié :

√ www.chequeenergie.gouv.fr

√ appeler la plate-forme d'appel nationale au 0 805 204 805 (appel gratuit à partir des fixes et portables, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h)

√ envoyer un mail via le formulaire de contact à l'adresse suivante : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

A cet effet, du 09 avril au 05 mai 2018 et à raison de 3 jours maximum sur cette période, les équipes de l'association se rendront au domicile des Poulainvillois pour leur présenter les actions menées, avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers. Merci de votre accueil.

INFORMATIONS DIVERSES

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : PENSEZ À ACHETER UN TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE



Pour votre passeport, votre carte d'identité, en cas de perte ou vol, achetez votre timbre fiscal en ligne, sur le site "timbres.impots.gouv.fr".

Simple et rapide, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS, selon votre choix. Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport ou CNI, il vous suffira de présenter directement à partir de votre smartphone le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par mail. Seul le Centre des Finances Publiques d'Amiens, rue Pierre Rollin, continuera la vente de timbres fiscaux papier.

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'INSEE réalise, entre le 02 mai et le 23 juin 2018, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Cette enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de vous interroger, prendra contact avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

COUPON-RÉPONSE FÊTE DES MÈRES DIMANCHE 27 MAI 2018

(à déposer en mairie avant le 18 mai)

NOM-PRÉNOM

ADRESSE

Participera au petit déjeuner offert par l'équipe municipale homme.

